



Université
**BORDEAUX
MONTAIGNE**

Direction Générale des Services

Ref : CA2020/54

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 OCTOBRE 2020

**DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 SEPTEMBRE 2020**

➔ le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 23 octobre 2020 réuni sous la présidence de Monsieur Lionel LARRÉ,

*Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.712-2,
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

➤ *Après en avoir délibéré,*

➔ **APPROUVE le procès-verbal du conseil d'administration du 18 septembre 2020.**

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 23 octobre 2020.

Nombre de membres présents	23
Nombre de membres représentés	8
Nombre d'abstentions	2
Nombre de suffrages exprimés	29
Nombre de votes pour	29
Nombre de vote(s) contre	0

Le président,

Lionel LARRÉ.



29 OCT. 2020

Publié le :

Transmis à Mme la Rectrice de l'Académie de Bordeaux :

29 OCT. 2020